

# Modalités pratiques

\* Les participant-e-s doivent signaler leur participation auprès de leur supérieur hiérarchique un mois avant le début du stage, dernier délai : le lundi 4 mars 2019.

- Pour les contrats de droit public (AESH)

pour le 2nd degré : M Le recteur s/c du chef d'établissement OU pour le 1er degré : M le DASEN s/c de l'IEN

- Pour les contrats de droit privé (AVS)

M. le proviseur ..... s/c du chef d'établissement ou s/c de l'IEN

\* Les stagiaires s'inscrivent auprès du syndicat organisateur via l'adresse : [sud.education53@orange.fr](mailto:sud.education53@orange.fr)

Modèle pour s'inscrire au stage

A ..... (lieu), le .....

M. le recteur OU M. le DASEN

s/c du chef d'établissement/ OU s/c de l'IEN

Mme/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le 25 avril, à Laval. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

\* Les repas seront pris sous forme d'auberge espagnole : chacun apporte à manger et on partage.

\* Le stage aura lieu à la maison de quartier d'Hilard, à Laval.

\* Début et fin de la formation : 9h-17h

SUD éducation 53

Tél. 06 31 93 62 80 / 02 43 67 17 35

mail : [sud.education53@orange.fr](mailto:sud.education53@orange.fr)

site : [www.sudeducation53.fr](http://www.sudeducation53.fr)

Maison des syndicats

15 rue St Mathurin - 53 000 LAVAL

éducation  
**Sud**

# Jeudi 25 Avril 2019 à Laval

## Stage syndical organisé par SUD éducation 53 gratuit, ouvert à toutes et tous les AVS et AESH

Programme :

- Recensement des nouvelles difficultés.
- Ateliers :
  - les différents types de contrats et sur les droits.
  - le parcours professionnel des AESH.
- Revendications : Quelles missions ? Quel statut ? Quels droits ? Quelles conditions de travail ? Quel salaire ?
- Bilan des problèmes que rencontrent les AESH (annualisation, temps partiel, multiplication des contrats, défaut de formation, nouveau diplôme DEAES...) et des luttes en cours (action aux Prud'hommes) et à venir.

